



Ecophon®

eurocoustic

ISOVER

KNAUF INSULATION



FILMM
isoler protéger respecter

Syndicat National des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées
1, rue du Cardinal Mercier - 75009 PARIS - Tél. : 01 49 70 89 60 - Fax : 01 49 70 89 69 - Email: lainesminerales@wanadoo.fr

Credits photos : Image Source / Goodshoot.com



Quel est le point commun
entre le thé,
la laine de verre et la laine de roche ... ?



FILMM
isoler protéger respecter



En octobre 2001, le **Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)**, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) classe les fibres de laines minérales de verre, de roche et de laitier en groupe 3 : "ne peut être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme". Ce classement résulte de l'évaluation des dernières publications scientifiques et médicales réalisées par des experts internationaux. Détails disponibles sur le site Internet du CIRC (www.iarc.fr).

Les fibres de laine minérale commercialisées par les industriels membres du FILMM sont aussi exonérées du classement cancérogène d'après la **directive européenne 97/69/CE** transposée en droit français par l'arrêté du 28 août 1998. Elles ont en effet passé avec succès les tests prévus par cette directive.

Pour certifier cette exonération de classement cancérogène, les industriels du FILMM s'engagent sur la voie de la certification européenne de leurs produits par l'**European Certification Board for Mineral Wool Products (EUCEB)**

(EUCEB) qui garantit que :

- les tests d'exonération ont été exécutés dans le respect des protocoles européens,



- les industriels ont mis en place des procédures de contrôle lors de la fabrication des produits,
- des tierces parties indépendantes contrôlent et valident les résultats.

ILS ONT EN COMMUN* UNE CLASSIFICATION FAVORABLE CIRC :

Groupe 3

"Ne peut être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme".



Le FILMM est membre de l'**Association HQE®** dont il partage les principes.

Ses adhérents ont pris les dispositions pour fournir des informations sur la contribution de leurs produits aux impacts environnementaux et sanitaires des bâtiments en élaborant des fiches s'appuyant sur l'analyse du cycle de vie de leurs produits.